



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

*Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Education Populaire*

9, rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tel: 01 40 12 09 12

Site web : [www.mvtpaix.org](http://www.mvtpaix.org) – Courriel : [national@mvtpaix.org](mailto:national@mvtpaix.org)

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Halte aux bombardements à Alep, au Yémen ou à Mossoul**

**Une seule issue : une solution politique dans le cadre des Nations Unies**

Depuis le début du conflit en Syrie, le Mouvement de la Paix n'a cessé de réclamer et d'affirmer qu'il n'y a de solution que politique et diplomatique négociée avec l'ensemble des parties et sous l'égide des Nations Unies en conformité avec la Charte des Nations Unies et le droit international.

C'est ce qui nous a conduits à soutenir toutes les initiatives allant dans ce sens, et en particulier les négociations de Genève.

Nous avons aussi soutenu le plan établi par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et accepté par l'ensemble des membres du Conseil de Sécurité pour une transition politique en Syrie contrôlée et décidée par les Syriens eux-mêmes.

Le Mouvement de la Paix a salué l'adoption de la résolution 2254 du Conseil de Sécurité en décembre 2015 qui selon le Secrétaire Général de l'ONU « **met l'accent sur la voie politique à suivre pour régler la crise** » et qui reprenait les termes des accords de Genève de 2012, fondement d'une transition politique conduite et prise en main par les syriens. Elle prévoit des négociations impliquant tous les acteurs concernés, y compris la Russie et des représentants du régime de Bachar Al Assad accompagnées d'un processus politique qui doit conduire à une transition démocratique pour la Syrie, et à un cessez-le-feu (qui ne s'appliquera pas aux actions contre les groupes terroristes tels que DAESH, Al Qaida et le Front El-Nosra).

Ce plan existe et peut constituer une base à partir de laquelle peut être conçue une sortie politique de cette tragédie.

Ni les intérêts géostratégiques divergents des grandes puissances qui interviennent sur le terrain ou dans cette région directement ou indirectement, ni le fait que la Syrie soit sur le lieu de passage des oléoducs vers l'Europe, ne peuvent exonérer les Nations Unies et en particulier le Conseil de Sécurité des Nations Unies de mettre en œuvre les solutions politiques y compris si nécessaire, avec des moyens militaires en application du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies afin de conserver l'unité de l'Etat syrien et la mise en place d'une réelle démocratie basée sur la laïcité, qui permette l'existence d'une réelle pluralité des idées et respectant les différentes composantes de la société syrienne dont le peuple Kurde.

Il appartient à la France, qui a une part de responsabilité dans le chaos dans lequel se trouve cette région, notamment par son intervention militaire en Libye, mais aussi par ses ventes d'armes d'agir en ce sens.

Dans ce contexte, la France doit aussi intervenir pour empêcher que le gouvernement Erdogan, dont l'Etat est membre de l'OTAN, en profite pour exterminer le peuple Kurde dont le respect des droits est au cœur d'une solution pour la paix au Moyen-Orient.

Il y a urgence à ce que le gouvernement français agisse pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine, reconnaissance souhaitée par une immense majorité au sein de l'Assemblée Nationale.

Les mêmes solutions doivent prévaloir au Yémen pour obtenir l'arrêt des bombardements par l'Arabie Saoudite à laquelle la France vend des armes.

Notre solidarité avec toutes les victimes ne nous conduira jamais à passer sous silence la responsabilité de ceux qui ont armé Daesh et ses alliés, directement ou indirectement, ni de ceux - dont la coalition dirigée par les USA et la Grande Bretagne qui a envahi l'Irak en violation du Droit international - qui ont contribué par leurs guerres à mettre le Moyen-Orient à feu et à sang et sont responsables de la situation de chaos que connaît cette région.

Notre solidarité va vers toutes les victimes de ces guerres et aux réfugiés dont nous demandons que l'Europe et la France les accueillent avec humanité, conformément aux règles de base du droit international humanitaire.

Le 27 octobre 2016

### **Le Mouvement de la Paix**

Contact : Roland Nivet : 0685028714 & Christine Rosemberg : 0682432581